

# Interdiction de priver un clando sous OQTF de son droit à l'hébergement !

écrit par Josiane Filio | 28 novembre 2022



Macron et son caniche Darmanin promettent l'expulsion des OQTF, une Préfecture leur refuse donc logiquement l'hébergement dans les centres d'urgence... mais la « justice

» dit Niet !

**C'est qui les plus gros félons ?**

La réélection du plus grand manipulateur nous a récemment prouvé qu'un nombre encore bien trop important de citoyens naïfs persiste à gober le sempiternel baratin gouvernemental, dont Macron détient indéniablement le rôle principal ; si doué pour endormir son auditoire, tel le serpent hypnotiseur du célèbre « Livre de la jungle », version **Walt Disney** en ces temps où il se moquait du « politiquement correct » ...



Pour autant, une nouvelle « affaire » que les médias subventionnés n'ont pas cru devoir mettre en lumière vient de prouver de façon magistrale **l'aveuglante contradiction entre les promesses de Macron et ses véritables intentions...** qui sont de ne rien changer à un système lui permettant de donner entière satisfaction à ses donneurs d'ordre.

Fidèle à son habitude, **Médiapart** a tenu au contraire à y mettre le nez... puis le doigt, sur une démonstration flagrante du mensonge macronien... par les voies détournées des décisions judiciaires... littéralement infestées de magistrats « aux ordres ».

L'affaire se situe en Seine-Maritime, où la Préfecture jouant légitimement son rôle de représentant de l'Etat... vient d'être déboutée par le Tribunal administratif de Rouen, dans son désir d'exclure les clandestins des structures d'accueil des personnes défavorisées... **La nuance**

étant nécessaire parce qu'importante, entre un citoyen français Sans Domicile Fixe... et un étranger en situation irrégulière, s'étant introduit clandestinement sur notre territoire !

Une logique à laquelle le T.A. de Rouen semble totalement réfractaire puisqu'il vient d'y opposer son veto... **en totale contradiction avec les prétendus ordres du ministre de l'Intérieur**, et des circulaires qui sont censées les diffuser !

*Nouvel épisode dans la bataille judiciaire entre la préfecture de Seine-Maritime et les défenseurs de la cause des étrangers et étrangères en quête d'une régularisation en France. Cette fois, c'est l'hébergement d'urgence et le principe de l'accueil inconditionnel des personnes défavorisées que le préfet de Seine-Maritime souhaite restreindre.*

**Depuis plus d'un an, la représentation de l'État demande en effet aux gestionnaires de centres d'hébergement d'urgence d'exclure de leur dispositif « insertion » les étrangers et étrangères en situation irrégulière faisant l'objet d'une obligation de quitter le territoire exécutoire.**

***Le tribunal administratif de Rouen vient de débouter la préfecture qui demandait aux gestionnaires de centres d'hébergement d'urgence d'exclure de leur dispositif « insertion » les étrangers en situation irrégulière faisant l'objet d'une obligation de quitter le territoire exécutoire. Une décision qui vient contredire les circulaires et les récents engagements du ministère de l'intérieur.***

<https://www.mediapart.fr/journal/france/261122/etrangers-sous-oqtf-exclus-de-l-hebergement-d-urgence-la-justice-recadre-la-prefecture-de-seine-maritime/>

**Rappelons un certain nombre de choses, semblant totalement**

**inconnues des naïfs, étourdis, masochistes... ou simplement stupides, qui ont renouvelé leur confiance au Pinocchio de l'Elysée :**

1/ Ce qu'en dit l'OFPRA (Office français de protection des réfugiés et apatrides) :

**Définition :**

*L'Obligation de Quitter le Territoire Français (OQTF) est la principale mesure d'éloignement qui concerne les étrangers. Elle peut être prise par le préfet dans un certain nombre de cas. Elle peut accompagner le refus de séjour pris à l'encontre d'un étranger ou sanctionner son séjour illégal en France. Elle oblige la personne concernée à quitter la France par ses propres moyens dans un délai de 30 jours ou, dans des situations plus limitées, sans délai.*

<https://ofpra.gouv.fr/fr/oqtf>

2/ Le taux d'exécution n'ayant pas dépassé 13 % depuis 2017 et les promesses électorales de Macron... Celui-ci s'était engagé en 2020 à ce que 100 % des OQTF soient exécutées avant la fin de son mandat...

**Le résultat étant que s'il avait tenu cette nouvelle « imposture de langage », la petite Lola (et combien d'autres victimes ?) n'aurait pas été assassinée par Dahbia B. !**

<https://www.ndf.fr/politique/20-10-2022/si-emmanuel-macron-a-vait-tenu-sa-promesse-electorale-dexecuter-100-des-oqtf-dahbia-b-naurait-pas-tue-la-petite-lola/>

<https://ripostelaique.com/viol-a-cochin-cest-contre-macron-et-darmanin-qui-faut-deposer-plainte.html>

3/ Parmi toutes les nouvelles belles promesses de Darmanin et sa nouvelle loi sur l'immigration, celle-ci pourrait prêter à rire si ce n'était pas si triste de constater à

quel point « on » se moque de nous !

*« Nous allons désormais inscrire toutes les OQTF au fichier des personnes recherchées, le FPR. Il ne s'agit pas de rétablir le délit de séjour irrégulier mais de pouvoir constater que la personne repart (...) et ainsi de compter tous les départs d'étrangers », a expliqué au quotidien du soir le ministre de l'Intérieur, dont le gouvernement est critiqué, notamment à l'extrême droite, pour le faible taux d'exécution de ces mesures.*

**Euh... Et pourquoi cela n'a pas été fait... depuis plus de 5 ans que Macron est aux manettes, m'sieur le ministre ???**

Réponse qui ne sera jamais confirmée par les complices élus du peuple : **parce que vous faites juste semblant de vouloir agir !**

<https://www.marianne.net/politique/gouvernement/darmanin-veut-inscrire-les-etrangers-sous-le-coup-dune-oqtf-au-fichier-des-personnes-recherchees>

Quoi qu'en disent ces menteurs patentés, rien ne changera réellement, tant que ceci persistera



Que politiques, médias et associations anti-France, cessent également de parler de « réfugiés » quand ce ne sont que des « envahisseurs », d'ailleurs voulus par l'UE et ses meneurs de l'ombre ; pour mémoire ce petit memento :



**Mais que leur faut-il encore, à tous ces citoyens-veaux, pour qu'ils comprennent enfin à quelles immondices ils ont encore confié les rênes de notre pauvre pays, pour cinq nouvelles années de cauchemar ???**

**Josiane Filio**, au nom de la Liberté de penser

<https://ripostelaique.com/interdiction-de-priver-un-clando-sous-oqtf-de-son-droit-a-lhebergement.html>